

ARTEM

Insertion des migrants

Contexte

L'inclusion des migrants, une problématique de plus en plus importante

L'inclusion des migrants non-natifs de l'Union européenne dans les sociétés d'accueil européennes est une problématique de plus en plus importante, alors que rien ne semble promettre une accalmie dans les vagues actuelles de migration. La Commission européenne en fait une priorité depuis 1999 et le programme du Conseil Européen de Tempere. En 2004, le Conseil de l'Union européenne s'est mis d'accord sur des principes de base communs pour l'intégration des migrants. Ceux-ci donnent un rôle prépondérant à l'interaction entre migrants et citoyens européens, avec une constante : l'intégration, comme le souligne le premier principe, ne peut fonctionner que si elle est le résultat d'un processus dynamique mutuel. Ce processus implique une connaissance de base de la langue, l'histoire, le fonctionnement des pays d'accueil.

Objectifs

Développement de compétences et inclusion locale

Partant du constat que les personnels qui accueillent et aident les migrants ne sont pas toujours armés en termes de connaissances et compétences interculturelles, ARTEM cherche à développer un modèle éducatif pour développer et renforcer les compétences interculturelles des personnes qui accueillent, (professionnels ou volontaires) des migrants dans la communauté locale - et réciproquement - ainsi que favoriser l'inclusion des migrants primo-arrivants dans les communautés locales européennes en valorisant leurs compétences.

L'approche originale du projet repose sur la création d'une plateforme d'échange de services non marchands entre locaux et migrants, l'occasion de créer des rencontres, d'apprendre à se connaître et proposer des services utiles aux autres, apporter des réponses simples et à de petits besoins du quotidien. Dont celui de faire, avoir des activités, des temps d'échanges et de rencontre, se sentir utile et reconnu pour ses habiletés et qualités, plus que par son statut.

Partenaires du projet

Le projet réunit un partenariat expérimenté de 8 organismes européens de France, Italie, Espagne, Autriche, Bulgarie et Danemark.

Moyens et résultats

Apprentissage interculturel et expérientiel

Le projet ARTEM repose sur les concepts de l'apprentissage interculturel et de ceux de l'apprentissage expérientiel. Abordées de manière active et non formelle, ces deux approches se traduisent dans ARTEM par la création de deux modules de formation, plus un système de plateforme pour les échanges de services, le système ARTEM expérimente :

- formations sur l'interculturalité pour les migrants ;
- formation interculturelle pour les « locaux ».

Ces deux formations se basent sur un outil spécifique, le « storymapping » numérique. Ce dernier permet aux migrants de présenter leur parcours, leur histoire, leur pays, ... Les « locaux » font de même. L'outil, très visuel, favorisera la connaissance et la compréhension de l'autre.

Innovation

L'apprentissage expérientiel au service de l'inclusion sociale

ARTEM permet de favoriser un échange de services entre communauté locale et migrants grâce à l'expérimentation.

Cette démarche sera testée pendant une année et vise à démontrer l'intérêt de l'idée et sa réponse à des besoins non couverts.

-> ARTEM : une approche complète et innovante où l'apprentissage par l'expérience participe à l'insertion sociale des migrants.